ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RÉPONSE MANAGÉRIALE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'EXPERTISE UNIVERSITAIRE DE L'ÉQUIPE DU GÉNIE RURAL DE LA FACULTÉ D'AGRONOMIE ET DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (FAMV) DANS LE DOMAINE DE LA CARACTÉRISATION DES CRUES ET DE LA CHARGE SÉDIMENTAIRE DES RIVIÈRES

PRD 2014-2019 (Haïti)

Promoteurs : Sandra Soares-Frazao

Evaluateur externe : Julien Moriceau

Date de l'évaluation : 26 mai au 2 juin 2019

RUE ROYALE 180 / 1000 BRUXELLES / BELGIQUE
T +32 2 225 45 11 / F +32 2 225 45 05
WWW.ARES-AC.BE

01. RÉPONSE(S) MANAGÉRIALE(S)

01.1 / COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Dans le cadre de l'appel à PRD 2020, la présente évaluation s'inscrit dans le processus d'instruction d'une nouvelle demande introduite par les partenaires du projet, en lien avec l'intervention précédente, et de formulation du projet correspondant.

La méthodologie utilisée a été celle de la triangulation des données au travers d'une revue documentaire, d'entretiens et d'observations *in situ*.

La méthodologie a été largement qualitative et participative : les données ont été récoltées auprès des acteurs de mise en œuvre du projet directement et concernent leurs activités, leur implication dans le projet, leur point de vue et également leur vision de l'environnement, des perspectives ainsi que leurs suggestions pour l'amélioration du projet.

L'ARES apprécie la qualité de l'évaluation menée par Monsieur Moriceau.

L'évaluation confirme la plus-value du projet évalué. Les recommandations ont permis aux porteurs du nouveau projet d'améliorer leur approche lors de la formulation de celui-ci.

Les recommandations adressées à l'ARES lui permettent d'alimenter sa réflexion pour les futurs appels à projets. L'ARES tient toutefois à nuancer certaines d'entre elles.

01.2 / RÉPONSE SPÉCIFIQUE AUX RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 ADRESSÉE AUX COORDINATEURS, ENSEIGNANTS IMPLIQUÉS, ARES	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : GOUVERNANCE : LES MODALITÉS DU SEC DU PROJET (RÉSULTAT 0) SEMBLE ASSEZ LOURDES ÉTANT DONNÉ LA NATURE DU PROJET ET LES RESSOURCES DISPONIBLES EN TERMES DE GESTION. CONTENU : LE DISPOSITIF PRÉVU POUR LE SEC DU PROJET POURRAIT ÊTRE ASSOUPLI (MOINS D'ACTIVITÉS DE PRODUCTION DE RAPPORTS).
Accord	Partiellement acceptée
Commentaires et argumentation	L'ARES a entamé un travail de réflexion sur ses procédures de suivi/évaluation et est amenée à élaborer un plan d'amélioration en la matière dans le cadre d'un exercice de certification mis en place par le bailleur de fonds. Les modalités du SEC des projets y seront discutées et remis en question à la lumière notamment de cette recommandation.

RECOMMANDATION 2 ADRESSÉE À L'ARES	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : GOUVERNANCE / EVALUATION : UNE ÉVALUATION EST PLUS PERTINENTE LORSQU'ELLE PEUT SE BASER SUR UN ÉTAT DES LIEUX DE DÉPART ET ÉTABLI SELON UNE MÉTHODOLOGIE REPRODUCTIBLE POUR L'ÉVALUATION FINALE. CONTENU : PRÉVOIR, PAR EXEMPLE SUR UN ÉCHANTILLON DE PROJETS, UN PROCESSUS D'ÉVALUATION AVEC UNE BASELINE (AVANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET), UNE ÉVALUATION FINALE UTILISANT LA MÊME MÉTHODOLOGIE AFIN DE RENFORCER LA PERTINENCE DE L'ÉVALUATION, LA RIGUEUR DE L'ANALYSE ET L'APPROPRIATION DES RECOMMANDATIONS. EVENTUELLEMENT PRÉVOIR ÉGALEMENT UNE REVUE RAPIDE EN MILIEU DE PROJET.
Accord	Partiellement acceptée
Commentaires et argumentation	L'ARES a entamé un travail de réflexion sur ses procédures de suivi/évaluation et est amenée à élaborer un plan d'amélioration en la matière dans le cadre d'un exercice de certification mis en place par le bailleur de fonds. Cette recommandation sera prise en compte dans le cadre de ce processus d'amélioration du système de suivi-évaluation de l'ARES en tenant compte du contexte à l'ARES.

RECOMMANDATION 3 ADRESSÉE À L'ARES	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : GOUVERNANCE / GESTION DU PFS : POUR L'ENSEMBLE DES DÉPENSES DES PFS/PRD, IL EST PRÉVU D'ENVOYER LES ORIGINAUX DE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES DÉPENSES DU PROJET PAR COURSIER DU PAYS BÉNÉFICIAIRE VERS LA BELGIQUE. C'EST UNE PROCÉDURE ASSEZ LOURDE, PAYANTE, QUI NE FAVORISE PAS NÉCESSAIREMENT L'APPROPRIATION DU PROJET. CONTENU : LA QUESTION DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET DE LA GESTION DES PIÈCES COMPTABLES DES PFS PRD EST COMPLEXE, DANS LA MESURE OÙ IL FAIT INTERVENIR PLUSIEURS INSTITUTIONS : UNIVERSITÉ NORD, UNIVERSITÉ SUD, ARES ET DGD. CEPENDANT, SERAIT-IL ENVISAGEABLE DE RÉFLÉCHIR À UNE MODALITÉ DE GESTION / CONTRÔLE BUDGÉTAIRE PLUS LÉGÈRE ET TOUT DE MÊME SATISFAISANTE DU POINT DE VUE BUDGÉTAIRE ? AFIN QU'ELLE NE REMETTE PAS EN QUESTION L'APPROPRIATION DU PROJET PAR LES ÉQUIPES SUD. EN PLUS D'ÊTRE UNE PROCÉDURE QUI PREND DU TEMPS, LE SCAN ET L'ENVOI SYSTÉMATIQUE DES ORIGINAUX DES PIÈCES DEPUIS L'UNIVERSITÉ SUD VERS LA BELGIQUE PEUT SEMBLER REDONDANT. DE PLUS, CELA NE FAVORISE PAS, AU NIVEAU SYMBOLIQUE, LE SENTIMENT D'APPROPRIATION, PUISQUE CELA INDUIT QUE LES DÉPENSES DU PROJET ÉCHAPPENT AUX PROCÉDURES DE L'UNIVERSITÉ SUD DE GESTION ET D'ARCHIVAGE DES PIÈCES COMPTABLES.
Accord	Partiellement acceptée
Commentaires et argumentation	L'ARES ne demande pas que les originaux des pièces justificatives locales lui soient envoyés. Le vade mecum précise effectivement que le contrôle effectué par l'ARES se fait sur base de copies. Toutefois, ces projets faisant l'objet d'une gestion décentralisée au niveau des Établissements d'enseignements supérieurs (EES) de la FWB, nous ne savons pas dans quelle mesure ceux-ci demandent la transmission des originaux à leurs partenaires locaux. Si cela pose problème, ces aspects peuvent être discutés dans le cadre du partenariat. La question de l'allègement de la procédure de contrôle financier est pertinente et inscrite à l'agenda de l'ARES. En effet, suite à la mission des réviseurs d'entreprise sur le rapport financier 2018 du programme de coopération de l'ARES, il a été convenu d'objectiver les différents niveaux de contrôle effectués par les différentes instances, ainsi que les critères de vérification appliqués à chaque stade. Le but de cette objectivation étant d'éviter les doubles contrôles sur les mêmes éléments.

RECOMMANDATION 4 ADRESSÉ AUX COORDINATEURS, AUTRES PARTENAIRES DU PROJET	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : LES LIENS AVEC LES ACTEURS DE GESTION DE L'EAU SONT UN ASPECT POSITIF DU PROJET, MAIS REPOSENT BEAUCOUP SUR DES LIENS INTERPERSONNELS. CONTENU : IL EXISTE DÉJÀ UN PARTENARIAT ENTRE L'UEH ET LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. LE DÉVELOPPEMENT RÉCENT DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE GÉNIE RURAL, ET LES COLLABORATIONS RÉPÉTÉES AVEC CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE PERMETTRAIENT DE REVOIR À LA HAUSSE LES POSSIBILITÉS D'INSTITUTIONNALISATION DE CES COLLABORATIONS. AINSI, IL POURRAIT ÊTRE ENVISAGÉ DE REVOIR OU DÉVELOPPER UN MOU, INCLUANT DES COLLABORATIONS AVEC LA DIA MAIS AUSSI LA DIRECTIONS DES INNOVATIONS, ET LES BRANCHES PROVINCIALES ET ENCADRANT LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE, QUI EST POUR L'INSTANT UNIQUEMENT GÉRÉ PAR LE MINISTÈRE.
Accord	Acceptée
Commentaires et argumentation	La plupart des acteurs de la gestion de l'eau au niveau d'institutions de l'Etat ont été formés à l'UEH/FAMV. Ils connaissent donc bien les partenaires du projet et il n'est pas étonnant que des liens interpersonnels existent. Ces liens ont certainement été un atout dans le démarrage du projet, mais nous sommes conscients qu'il faut des accords plus formels pour pérenniser les acquis. Nous allons donc envisager des MoU plus formels avec les principaux acteurs.

Actions à entreprendre en cas d'accord	**Calendrier indicatif**	**Responsable(s)**
4.1 Préparation de protocoles de collaboration (MoU) avec les partenaires institutionnels …	Fin 2020	N. Gonomy, S. Soares-Frazão

RECOMMANDATION 5 ADRESSÉ AUX COORDINATEURS, ARES	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : LE NOM DU PROJET EST TRÈS LONG ET DIFFICILE À RETENIR, POUR UN PROFANE. IL NE FACILITE PAS SON APPROPRIATION PAR LES ACTEURS NON ACADÉMIQUES DU PROJET. AU QUOTIDIEN, DES RACCOURCIS SONT TROUVÉS : EN INTERNE À L'ARES, IL N'EST PAS RARE DE NOMMER UN PROJET PAR LE NOM DU/DES COORDINATEURS, NOM QUI NE DONNE AUCUNE INFORMATION DIRECTE SUR LA THÉMATIQUE OU L'OBJECTIF DU PROJET. UN ACTEUR RENCONTRÉ LORS DE L'ÉVALUATION NOUS A INDIQUÉ, À DEMI-MOT, APPELER LE PRD LE « PROJET CRUE » CAR SON NOM COMPLET ÉTAIT BIEN TROP COMPLIQUÉ À RETENIR. CONTENU : CELA PEUT PARAITRE ANECDOTIQUE, MAIS L'EXISTENCE D'UN NOM FACILE À RETENIR ET PERMETTANT DE COMPRENDRE INSTANTANÉMENT L'ENJEU OU LA THÉMATIQUE DU PROJET CONTRIBUE À MIEUX LE FAIRE CONNAITRE. ETANT DONNÉ QUE LE PROJET N'EST PAS SEULEMENT UN PROJET DE RECHERCHE ACADÉMIQUE MAIS ENTEND CONTRIBUER À INFLUENCER DE NOMBREUX ACTEURS, IL EST PERTINENT QU'ILS PUISSENT LE NOMMER ET LE COMPRENDRE RAPIDEMENT. VU L'ENJEU DE « TRADUCTION » DU LANGAGE TECHNIQUE ET DE LANGAGE ACCESSIBLE À TOUS DANS LE PROJET, IL POURRAIT ÊTRE PERTINENT QUE CE NOM SOIT EN CRÉOLE (LANGUE QUI N'EST PAS DIFFICILE À ÉCRIRE NI À PRONONCER POUR UN FRANCOPHONE), AINSI QUE LE NOM DES ACTIVITÉS DE DIFFUSION / DIALOGUE AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LA POPULATION.
Accord	Acceptée
Commentaires et argumentation	Comme souligné par l'évaluateur, le nom du projet était souvent réduit à « projet crues ». Nous avons, lors de la mission de formulation, réfléchi avec les partenaires à un acronyme pour le projet suivant et avons proposé RISCRUE qui permet de retrouver les termes « risques » (RIS), « irrigation » (I), « sédiments » (S) et « crues » (CRUE).
Actions à entreprendre en cas d'accord	**Calendrier indicatif** — **Responsable(s)**
5.1 Trouver un nom simple et compréhensible pour le projet	Août 2019 : date d'introduction du nouveau projet — S. Soares-Frazão

RECOMMANDATION 6 ADRESSÉ AUX COORDINATEURS, ARES	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : LES PFS / PRD DOIVENT CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT. LE VOLET DU PROJET CONSISTANT À INFORMER ET TRAVAILLER AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LA POPULATION EST IMPORTANT, TANT POUR LA QUALITÉ DES RECHERCHES MENÉES QUE POUR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DE L'EAU POUR LA POPULATION. LES RÉSULTATS ÉNONCÉS EN CE SENS DANS LE PRD SONT AMBITIEUX : IL S'AGIT DE FAIRE EN SORTE QUE LES OUTILS PROPOSÉS SOIENT « MIS EN ŒUVRE »PAR LES ACTEURS LOCAUX. LE PRD EST AVANT TOUT UN PROJET DE RECHERCHE, MIS EN ŒUVRE PAR DES PROFESSIONNELS ACADÉMIQUES ET PAS PAR DES FONCTIONNAIRES D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU DES LOBBYISTES. L'INFLUENCE DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EST FONDAMENTALE, MAIS LA CONTRIBUTION DU PRD NE PEUT ÊTRE FORMULÉE EN TERMES DE RÉSULTATS QUE DE MANIÈRE MOINS AMBITIEUSE QUE LES RÉSULTATS PORTANT SUR LES AVANCÉES SCIENTIFIQUES OU DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL ACADÉMIQUE, QUI CONSTITUENT LE CŒUR DU PROJET. CONTENU : ON PEUT DISTINGUER LES EFFETS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ENTRE CEUX RELEVANT DE LA SPHÈRE DE CONTRÔLE ET DE LA SPHÈRE D'INFLUENCE DU PROJET[1]. LA SPHÈRE DE CONTRÔLE COMPREND LES ACTEURS DIRECTS DU PROJET ET LES ACTIONS QUI SONT MENÉES PAR EUX DIRECTEMENT. LA SPHÈRE D'INFLUENCE COMPREND LES ACTEURS ASSOCIÉS AU PROJET OU LES CIBLES DES ACTIONS PRÉVUES. POUR CES DERNIERS ACTEURS, LE PROJET NE MAÎTRISE PAS LES CHANGEMENTS DE PRATIQUE ET DE PERCEPTION ESPÉRÉS À L'ISSUE DU PROJET, MAIS A SEULEMENT UN POUVOIR D'INFLUENCE, PLUS OU MOINS IMPORTANT EN FONCTION DE L'IMPORTANCE DES ACTEURS, DE L'INTENSITÉ DES ACTIONS ET DES FACTEURS EXTERNES. LES RÉSULTATS DU PRD CONCERNANT LA RECHERCHE ET DE RENFORCEMENT DU PERSONNEL ACADÉMIQUE FONT PARTIE DE LA SPHÈRE DE « CONTRÔLE » DU PROJET, CAR MIS EN ŒUVRE PAR LES ACTEURS DU PROJET EUX-MÊMES. LES RÉSULTATS CONCERNANT LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET SOCIAUX DE LA GESTION DE L'EAU ÉCHAPPENT AU « CONTRÔLE » DU PROJET, ET FONT PLUTÔT PARTI DE SA SPHÈRE D'INFLUENCE – INFLUENCE QUI PEUT ÊTRE TRÈS LIMITÉE ÉTANT DONNÉ LA DIMENSION POLITIQUE ET LE POIDS DES PRATIQUES LOCALES DANS LA GESTION DE L'EAU EN HAÏTI. IL EST RECOMMANDÉ QUE LES RÉSULTATS (ET ACTIVITÉS) EN TERMES D'INFLUENCE DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT SOIENT FORMULÉS DE MANIÈRE PLUS MESURÉE DANS LE PROJET EN LIEN.
Accord	Acceptée

[1] Ces notions sont issues de l'approche dite d' « outcome mapping »ou cartographie des incidences. Pour plus d'informations : https://www.outcomemapping.ca/

Commentaires et argumentation	Dans ce sens et à la lumière de cette recommandation, une attention particulière a été faite dans la formulation du projet de suite à cette question afin de mieux distinguer les contributions « académiques » (au bénéfice majoritairement de l'UEH) des contributions en termes de développement, qui sont espérées mais sur lesquelles nous avons effectivement peu de prise.

Actions à entreprendre en cas d'accord	**Calendrier indicatif**	**Responsable(s)**
6.1 Description des contributions au développement	Août 2019 : date d'introduction du nouveau projet	S. Soares-Frazão

RECOMMANDATION 7 ADRESSÉ AUX COORDINATEURS, AUTRES ACTEURS DU PRD	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : LE VOLET DE RECHERCHE ET DE DISCUSSION AVEC LA POPULATION AFFECTÉE PAR LES CRUES DANS LA ZONE DE RECHERCHE A ÉTÉ POSITIF, MAIS POURRAIT ÊTRE DÉVELOPPÉ DAVANTAGE. CONTENU : L'AMÉLIORATION DU DIALOGUE AVEC LA POPULATION POURRA PASSER PAR LA VULGARISATION ET L'UTILISATION PAR LES ACTEURS DU PROJET D'UN LANGAGE PLUS ACCESSIBLE À LA POPULATION. LE RETOUR VERS LA POPULATION AVEC LES RÉSULTATS DE RECHERCHE POUR LES PRÉSENTER ET ÉGALEMENT LES DISCUTER SERAIT ÉGALEMENT INTÉRESSANT. CE VOLET POURRAIT ÉGALEMENT ÊTRE DÉVELOPPÉ SUR L'ENSEMBLE DES RECHERCHES MENÉES PAR LE PROJET, ET PAS SEULEMENT SUR CELLES MENÉES DANS LE DÉPARTEMENT DU SUD.
Accord	Acceptée
Commentaires et argumentation	Nous avons été particulièrement attentifs, lors de la formulation du projet de suite, à la description et à l'intégration des activités sociologiques à travers des ateliers et tables-rondes. Nous avons d'ailleurs demandé à Jean-Emile Charlier (UCL Mons) de participer à la mission de formulation pour que les aspects de communication avec la population soient bien présents.

Actions à entreprendre en cas d'accord	**Calendrier indicatif**	**Responsable(s)**
7.1 Développement plus détaillé du volet sociologique dans le projet de suite	Août 2019 : date d'introduction du nouveau projet	S. Soares-Frazão
7.2 Mise en œuvre des ateliers participatifs prévus dans le projet de suite	Tout au long du nouveau projet	J.E. Charlier, H. Foucault

RECOMMANDATION 8 ADRESSÉ AUX ARES, EQUIPE DE COORDINATION	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : LE VOLUME DE DÉPLACEMENTS NORD SUD A ÉTÉ IMPORTANT (ET AUGMENTÉ PAR RAPPORT AU PROJET DE DÉPART) LORS DU PRD. CONTENU : MAINTENANT QUE LA COLLABORATION EST BIEN ÉTABLIE ENTRE LES ÉQUIPES BELGES ET HAÏTIENNES, IL EST RECOMMANDÉ DE RÉFLÉCHIR À LIMITER LES VOYAGES DE COORDINATION NORD-SUD, ET D'EXPLORER LES POSSIBILITÉS DE COMMUNICATION À DISTANCE ET DE TÉLÉTRANSMISSION DES DONNÉES RÉCOLTÉES, MALGRÉ LES LIMITES DES INFRASTRUCTURES EN HAÏTI. ETANT DONNÉ LE NOMBRE IMPORTANT DE VOLS INTERNATIONAUX, ET LA DURÉE TRÈS COURTE DE CERTAINS SÉJOURS EN HAÏTI, IL POURRAIT ÉGALEMENT ÊTRE INTÉRESSANT D'ENVISAGER LA COMPENSATION CARBONE POUR LES VOLS EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU PROJET.
Accord	Partiellement acceptée Le nombre important de contacts directs qui ont eu lieu durant le projet a été un facteur de succès de celui-ci. L'implication importante des partenaires Nord en termes de déplacements vers le Sud a été soulignée par les partenaires Sud et perçue très positivement, comme une preuve de l'intérêt porté au projet et à sa réussite. Cependant, nous sommes conscients des problèmes environnementaux causés par les vols internationaux et allons réfléchir à des possibilités de rationalisation, mais pas au détriment du déroulement du projet.
Commentaires et argumentation	Réponse ARES : Concernant la compensation carbone, cette recommandation dépasse le cadre des PRD-PFS. Elle rejoint la question de l'intégration des thématiques transversales telles que le genre et l'environnement dans les projets. L'ARES doit tout d'abord clarifier la portée qu'elle donne à ces thèmes transversaux. Ce travail s'inscrit dans deux chantiers mis en œuvre aujourd'hui par l'ARES : la réflexion stratégique sur ses visions, mission et approche en vue du prochain plan quinquennal, et l'évaluation à mi-parcours de ses instruments de coopération académique au développement. Un autre chantier concerne le développement d'outils à mettre à disposition des équipes de projet pour la prise en compte de ces thématiques dans leurs interventions, adaptés à la spécificité de la coopération académique. La compensation carbone pourrait faire partie des réponses à apporter concernant l'environnement.
Actions à entreprendre en cas d'accord	**Calendrier indicatif** — **Responsable(s)**
8.1 Réflexion approfondie sur la pertinence des déplacements internationaux	Tout au long du nouveau projet — S. Soares-Frazão, N. Gonomy

RECOMMANDATION 9 ADRESSÉ AUX COORDINATEURS, ARES	JUSTIFICATION/PROBLÈME IDENTIFIÉ : GOUVERNANCE / EFFICIENCE : LE PROJET N'A PU MENER À BIEN TOUTES SES ACTIVITÉS QU'AVEC LE CONCOURS IMPORTANT DE MEMBRES DE L'UCL DONT LE RÔLE DANS LA COORDINATION ET LA GESTION N'EST PAS PRÉVU DANS LES FORMULAIRES DE DEMANDE DES PRD. CONTENU : DÉFINIR UN RÔLE OFFICIEL POUR D'AUTRES PERSONNELS ACADÉMIQUES QUE LES COORDINATEURS POUR LA GESTION QUOTIDIENNE D'UN FUTUR PRD ET LE RAPPORTAGE, PAR EXEMPLE LES DOCTORANTS OU PROFESSEURS ÉMÉRITES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET.
Accord	Acceptée/ Partiellement acceptée (ARES) Il est évident que le seul coordinateur Nord ne peut se charger efficacement de l'entièreté du suivi administratif du projet en plus du suivi scientifique et de sa gestion au quotidien. Un des facteurs de succès du PRD 2014 a été l'implication importante d'Yves Zech (professeur émérite) et d'Olivier Carlier (assistant UCLouvain). Nous espérons pour le projet de suite pouvoir encore compter sur l'aide d'Yves Zech ainsi que sur celle d'un chercheur de l'UCLouvain. Si, à l'UCLouvain, la possibilité existait de lier un mandat de chercheur (type FSR ou assistant) aux projets PRD, cela constituerait certainement un atout.
Commentaires et argumentation	Réponse ARES : La question de l'appui aux académiques pour le suivi des tâches de gestion quotidienne du projet se pose en effet de manière récurrente. Selon les EES et même les projets concernés, les possibilités d'appui sont très variables. Faire reposer ces tâches sur les épaules des doctorants ou jeunes chercheurs ne semble pas être une solution adéquate dans la mesure où ces personnes rencontrent déjà des difficultés en termes de disponibilité pour mener à bien leurs recherches. Cette question mérite réflexion et peut être intégrée dans les questions évaluatives de l'évaluation de l'instrument PRD-PFS.

Actions à entreprendre en cas d'accord	**Calendrier indicatif**	**Responsable(s)**
9.1 Réflexion approfondie sur la distribution des tâches au sein des équipes Nord	Tout au long du nouveau projet	S. Soares-Frazão